

**Procès-verbal
de l'Assemblée générale des Parents
de l'École primaire de la Passerelle**

PROVINCE DE QUÉBEC
ÉCOLE PRIMAIRE DE LA PASSERELLE

Procès-verbal de l'**assemblée générale** des parents de l'école primaire de la Passerelle tenue le 25 août 2016 à 19 h 15, à la place publique de la Passerelle.

PRÉSENCES :

Monsieur Alexandre Néron ouvre l'assemblée à 19 h 20 après avoir constaté la présence de 17 parents.

1. MOT DE BIENVENUE

La direction se présente à l'assemblée.

16-17-01

**2. ÉLECTION D'UNE SECRÉTAIRE ET D'UN PRÉSIDENT
D'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Sylvie Fréchette et résolu :
QUE Martine Goulet soit nommée secrétaire d'assemblée
QUE Stéphane Langlois soit nommé président d'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16-17-02

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Julie Hamel et résolu :
QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

16-17-03

**4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE DU 25 AOÛT 2015**

QUE le procès-verbal de l'assemblée générale du 25 août 2015 soit adopté tel que présenté

**Procès-verbal
de l'Assemblée générale des Parents
de l'École primaire de la Passerelle**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. SUIVI AU PV DU 25 AOÛT 2015

Alexandre informe les moyens de communication avec les parents :

- Page Facebook
- Info-parents : communiqué papier envoyé une fois par mois.
-

6. BILAN POUR L'ANNÉE 2014-2015

Alexandre explique le document, Bilan 2015-2016 (p.j.)

7. PRIORITÉS ET DOSSIERS 2015-2016

- A. **Gestion des comportements** : Alexandre explique que c'est une priorité cette année. Des formations seront planifiées pour les enseignants.
- B. **Amélioration des interventions pour l'enseignement de la lecture et de l'écriture** : Nous sommes à l'étape de mettre en pratique les formations reçues. Des dépistages auront lieu en septembre, février et juin.
- C. **Finalisation des communautés d'apprentissage en mathématiques** : L'apprentissage sera centré sur la manipulation.

8. INFORMATION SUR LES DIFFÉRENTS COMITÉS DISPONIBLE

A. Conseil d'établissement

Trois parents ont encore un mandat de 1 an : Stéphane Langlois; Julie Maffet et Anne-Marie Couture.

B. OPP

Alexandre explique le besoin important de l'OPP dans l'école. On fait circuler dans la salle une feuille de présence. Il est possible d'indiquer son intérêt pour intégrer l'OPP.

C. Comité de parents de la CS

Sylvie Fréchette explique le fonctionnement. Il y a une rencontre par mois à la CS d'une durée de 4 heures environ.

**Procès-verbal
de l'Assemblée générale des Parents
de l'École primaire de la Passerelle**

16-17-04

9. ÉLECTION CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

A. Nomination d'un président d'élection

Monsieur Stéphane Langlois est nommé président d'élection.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B. Règlements de nomination des représentants

Stéphane Langlois explique le déroulement des élections.
Trois personnes seront élues ce soir.

16-17-05

C. Nomination de scrutateurs

Sylvie Fréchette et Martine Goulet sont nommées scrutateurs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16-17-06

D. Représentants des parents au conseil d'établissement

Suite à un vote secret Julie Hamel, Julie Blanchet et Marie-Josée Landry sont élues et nommées représentantes des parents au conseil d'établissement pour 2 ans.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16-17-07

E. Délégué officiel au comité de parents de la CSS

Il est proposé que le délégué soit décidé au CE.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F. Substitut du délégué officiel au comité de parents

10. FORMATION DE L'ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS

16-17-08

A. Formation de l'organisme de parents- décision

L'assemblée des parents souhaite la formation d'un tel comité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Procès-verbal
de l'Assemblée générale des Parents
de l'École primaire de la Passerelle**

16-17-09

B. Détermination du nom de l'OPP

L'assemblée générale souhaite que le nom donné à ce comité soit OPP. Les gens intéressés à s'impliquer dans l'OPP sont : Chantal Morin, Anne-Marie Couture, Maude Croteau, Gabrielle Bernard, Roxane Ulrich. L'assemblée des parents accueillent favorablement que des adultes qui n'ont plus d'enfants à la Passerelle souhaitent s'impliquer encore dans l'OPP de notre école.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C. Détermination du nombre de la composition de l'OPP.

D. Détermination des règles de fonctionnement

Les règles seront déterminées par OPP.

**9. DATE DE LA PREMIÈRE RÉUNION DU CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT 2015-2016**

Le 27 septembre 2016

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points ayant été épuisés, monsieur le président lève l'assemblée à 21h38.

Le président

La secrétaire